

MONARCHIE

Fabiola capitule

La Reine sacrifie sa fondation contestée, mais des questions demeurent en suspens

Seize jours après nos révélations sur la manière dont elle comptait léguer sa fortune, la reine Fabiola a renoncé à sa fondation, objet de vives critiques dans l'opinion publique et la classe politique. Le Fons Pereos qui devait encourager des institutions catholiques sera dissous.

« Nous avons été prévenus très tard de sa décision », réagissait, hier après-midi Bruno Nève de Mévergnies, le porte-parole du Palais royal. Un peu plus tôt, la reine Fabiola avait fait transmettre, via son avocat Jean Van Rossum, un communiqué où elle annonce la dissolution de sa fondation. Le ton de la lettre à ses « chers compatriotes » est solennel : « L'objectif primordial de la fondation Pereos est de faire connaître aux générations à venir la beauté et la profondeur de la personnalité du roi Baudouin et son ouverture vers le monde, ainsi que l'idéal de notre vie vécue ensemble avec le peuple belge ». Elle se dit profondément atteinte par les réactions si négatives à son initiative. « J'en suis profondément atteinte ». Elle rappelle qu'elle n'a jamais eu l'intention de financer sa fonda-

tion avec des fonds provenant de sa dotation, car cet argent est totalement utilisé pour faire fonctionner sa maison et payer ses frais. Les biens devaient provenir de ses

héritages. Reconnaisant ne pas avoir suffisamment pris en considération les effets politiques de son projet d'action, elle renonce à sa fonda-

tion, « même si ce geste me pèse beaucoup », insiste-t-elle avant de conclure, qu'elle a toujours cherché « à servir ce pays que j'aime de tout mon cœur ».

Selon Pierre-Yves Monette, conseiller honoraire au cabinet du Roi, la Reine est surtout blessée parce que de nombreuses personnes lui ont prêté de mauvaises intentions. Le Roi a-t-il fait pression sur sa belle-sœur pour qu'elle cède. Au Palais, on se garde bien de répondre à cette question. « La Reine est passée par son avocat plutôt que par nous pour son communiqué parce qu'elle considère qu'il s'agit d'une affaire privée », précise Bruno Nève de Mévergnies. D'un autre côté, on peut imaginer que le Premier ministre a parlé du problème de la fondation au Roi.

« UNE RÉACTION DE PANIQUE »

« Cette dissolution est une réaction de panique de la Reine et de son entourage », estime Thierry Debels, économiste et spécialiste de la monarchie. Selon lui, les statuts du Fons Pereos auraient pu être réécrits pour éviter toute contestation. « N'est-ce pas un aveu de culpabilité », s'interroge-t-il ouvertement. Il relève aussi le passage où la Reine déclare dépenser la totalité de sa dotation. « On la présente comme à la tête d'une PME de 25 personnes. Or cinq secrétaires ne travaillent pour elle depuis des années. Son secrétariat a été repris par les services du Roi. Elle ne dépense pas tout ». Thierry Debels se demande si les fonds destinés à Pereos n'aboutiront finalement pas en Espagne.

La reine Fabiola devra introduire une requête devant le tribunal de première instance, dans l'arrondissement du siège de Fons Pereos, pour pouvoir le dissoudre. Mais la justice peut refuser si elle juge que les motivations de la dissolution sont insuffisantes. « Le tribunal n'accepte pas pour n'importe quelle raison », indique Christophe Blindeman, notaire à Gand. La procédure pourrait durer plusieurs mois.

« En fait, cette décision est une solution laconique qui risque de poser plus de questions qu'elle n'en résout », conclut Thierry Debels. ■

Y.H. AVEC BELGA



Elle se dit « profondément atteinte »

■ BELGA

ENTRETIEN

« La fondation avait perdu de sa valeur »

Herman Matthijs

PROFESSEUR DE FINANCES PUBLIQUES ET DE POLITIQUE À LA VUB

Spécialiste flamand des questions royales épineuses et surtout des dépenses des membres de la monarchie, Herman Matthijs, professeur à la VUB (Bruxelles), s'étonne de la rapidité de la décision de la reine Fabiola.

La réaction a été assez rapide. Je pense que c'est du jamais vu dans l'histoire de notre famille royale.

Une explication ?

La pression de l'opinion publique n'est pas la seule à avoir joué. Il y a eu la pression des politiques, y compris de la part de certains partis de la majorité comme le PS, le MR, et du côté flamand le SPA et l'Open-Vld. L'affaire Fabiola doit être mise en rapport avec l'incident prince Laurent et la polémique sur le discours du roi.

La reine n'avait pas d'autre solution juridique que de dissoudre la fondation ?

La reine avait besoin de la signature de la ministre de la Justice pour des mouvements dans sa fondation supérieurs à 100.000 euros. Dans les circonstances actuelles, cela semblait difficile à obtenir.

Y.H.



NOTRE OPINION

Fabiola n'a pas vraiment eu le choix

par Demetrio Scagliola
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Peinée, blessée, meurtrie. La reine Fabiola n'a pas sabordé sa fondation de gaieté de cœur et elle n'a pas même pas pris la peine de cacher son immense déception. Quand on sait à quel point le Palais cultive la nuance et la prudence verbales, le communiqué de Fabiola annonçant hier la dissolution de Fons Pereos a tout d'un coup de gueule royal. Personne n'est dupe. Le geste de Fabiola n'a rien de spontané et le fait qu'il survienne plus de deux semaines après nos révélations tend à prouver que la Reine pensait être dans son bon droit et que seule l'énorme pression médiatique, politique et – surtout – celle du Palais l'a fait changer d'avis. L'affaire est désormais réglée et les réformes des dotations royales bien mises sur les rails parlementaires. Si le gouverne-



■ BELGA

ment Di Rupo arrive à adopter rapidement un paquet de réformes royales qui exigent la transparence dans les comptes de l'argent versé à la famille royale, on pourra enfin tourner la page. Car si les politiques ont longtemps tergiversé sur le sujet, il ne faudrait pas qu'ils tombent aujourd'hui dans l'excès inverse et que le statut de la monarchie soit l'objet d'une surenchère politique et électorale permanente. Car si la famille royale arrive à moderniser son fonctionnement, elle restera encore un élément fondamental pour la stabilité du pays. Ne l'oublions pas. ■

RÉACTIONS



■ PHOTOGRAPHERS

« Sa décision mérite le respect »

« La reine a honoré sa fonction, sa décision mérite le respect », a réagi la vice-première Laurette Onkelinx. D'une seule voix, le Parti socialiste s'est félicité de cette « sage décision de la Reine, qui de toute évidence a entendu le message de la population ». Notant aussi avec satisfaction la décision, le Premier ministre Elio Di Rupo insiste sur le fait qu'elle ne changera rien à la volonté de réforme : « Les mesures annoncées sur la dotation seront bien mises en œuvre rapidement ». Concrètement, la diminution de la dotation de la Reine Fabiola interviendra bel et bien dès 2013. L'amendement déposé à cet effet par les huit partis signataires de l'accord institutionnel sera voté prochainement. « Par ailleurs, nous allons adopter le plus vite possible, les autres aspects portant sur le renforcement du contrôle et de la transparence sur l'usage des dotations », a indiqué Elio Di Rupo.